

# Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Décret n° 95-636 du 6 mai 1995

## Exercice 2021



Travaux Gildwiller : Chemin de Croix

# SOMMAIRE

I)	Les caractéristiques générales du service .....	3
a)	Objet .....	3
b)	Conditions particulières.....	3
c)	La nature exacte des compétences .....	3
d)	Travaux nécessaires au fonctionnement du service .....	4
e)	Les responsabilités civiles et pénales .....	4
II)	Présentation générale du Syndicat Intercommunal .....	4
a)	Localisation des principaux points de prélèvement et capacité .....	4
b)	Les ouvrages de stockage .....	5
c)	Plan simplifié du réseau .....	6
d)	Coupe schématique du réseau .....	6
e)	Schéma d'alimentation en eau du SIAEP .....	7
f)	Les Abonnés .....	8
g)	Caractéristiques du réseau .....	8
h)	Caractéristiques des branchements.....	8
i)	Volumes produits .....	9
j)	Volumes distribués .....	9
k)	Evolution de la distribution .....	9
l)	Consommation par logement .....	10
m)	Indice linéaire de pertes en réseau.....	10
n)	Evolution du rendement .....	11
o)	Rendement par secteur de distribution .....	11
p)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale.....	11
q)	Taux moyen de renouvellement des réseaux.....	12
III)	Qualité de l'eau .....	12
a)	Puits de Schweighouse .....	12
b)	Puits d'Ammertzwiler .....	12
c)	Qualité de l'eau du robinet .....	13
d)	Branchements en plomb .....	15
e)	Eau distribuée .....	15
f)	Indice d'avancement de la protection de la ressource.....	15
IV)	Le prix de l'eau .....	16
a)	Détail du prix de l'eau .....	16
b)	Récapitulatif du prix de l'eau .....	16
c)	Facture type semestrielle de 60 m <sup>3</sup> .....	17
d)	Taxe et frais annexes .....	18
1)	Taxe de branchement .....	18
2)	Participation aux frais de gestion .....	18
V)	Investissements réalisés par le SIAEP en 2021 .....	18
VI)	Suivi de travaux réalisés par le SIAEP .....	18
VII)	Travaux d'entretien (fuites) en 2021 .....	19
VIII)	Les dettes du Syndicat .....	19
IX)	Prévisions investissements et travaux .....	20
	ANNEXES : note d'information de l'agence de l'eau Rhin-Meuse .....	22

## EXERCICE 2021

# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

## **I) Les caractéristiques générales du service**

La distribution publique de l'eau potable s'étend sur l'ensemble du territoire des 9 communes rurales adhérentes au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable d'Ammertzwiler Balschwiller et environs.

### **a) *Objet***

Le SIAEP exerce d'une part les activités de production d'eau potable par l'exploitation des puits d'Ammertzwiler et de Schweighouse et d'autre part la distribution sur l'ensemble des 9 communes : Balschwiller, Bernwiller, Buethwiller, Diefmatten, Eglingen, Falkwiller, Gildwiller, Hagenbach et Hecken.

### **b) *Conditions particulières***

Les travaux d'extension, de modification, d'entretien, de réparation et de branchement sur le réseau d'eau potable sont effectués par l'entreprise SUEZ dans le cadre d'un marché négocié à bons de commande avec effet au 01/07/2021 en application des articles 35, 65, 66 & 71. La durée du contrat est fixée à 1 an renouvelable 3 fois par tacite reconduction. Les commandes des travaux se font au fur et à mesure des besoins et à la demande du Syndicat.

L'entretien du matériel de pompage et la surveillance des sites d'Ammertzwiler, des réservoirs de Gildwiller, d'Hagenbach et les puits de Schweighouse sont assurés par la Société 2CAE. La durée du contrat est fixée à un an, reconductible chaque année.

### **c) *La nature exacte des compétences***

Le service est exploité en régie.

Il concerne l'entretien, le fonctionnement et l'investissement continu des ouvrages, toutes les relations avec les usagers (demande d'abonnement, de réalisation de branchement, relevé d'eau, renseignements, conseils, etc) et la facturation d'eau.

Une secrétaire, un technicien et ponctuellement des releveurs assurent le service aux abonnés du Syndicat d'eau.

#### **d) Travaux nécessaires au fonctionnement du service**

Les travaux de réparation et renouvellement des réseaux sont à la charge du Syndicat. Lors de la réunion du 24/01/2006, le Comité Directeur a décidé l'installation systématique de bornes de comptage en limite de propriété en cas de réparation de fuite, ou de remplacement de conduite ou de rétablissement de branchement. Le SIAEP restant responsable jusqu'au compteur. Les compteurs en service appartiennent au Syndicat qui les loue aux abonnés.

#### **e) Les responsabilités civiles et pénales**

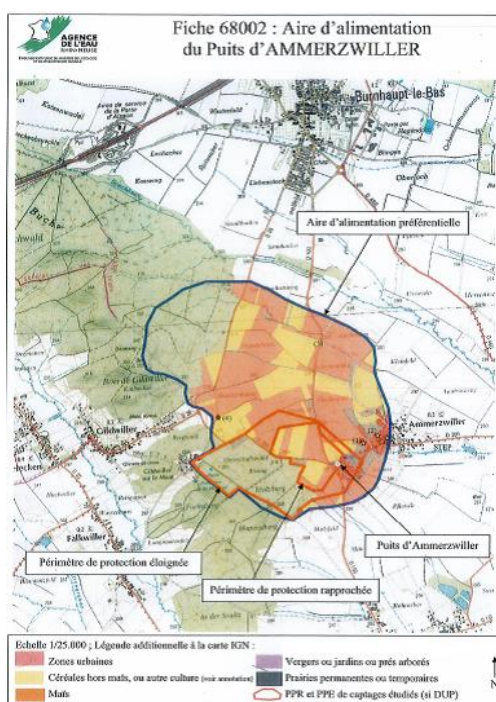
Le SIAEP est responsable de la qualité de l'eau distribuée. Il est responsable des dommages liés à l'existence des ouvrages dont il est propriétaire. Il a le devoir d'information à l'égard des usagers.

## **II) Présentation générale du Syndicat Intercommunal**

#### **a) Localisation des principaux points de prélèvement et capacité**

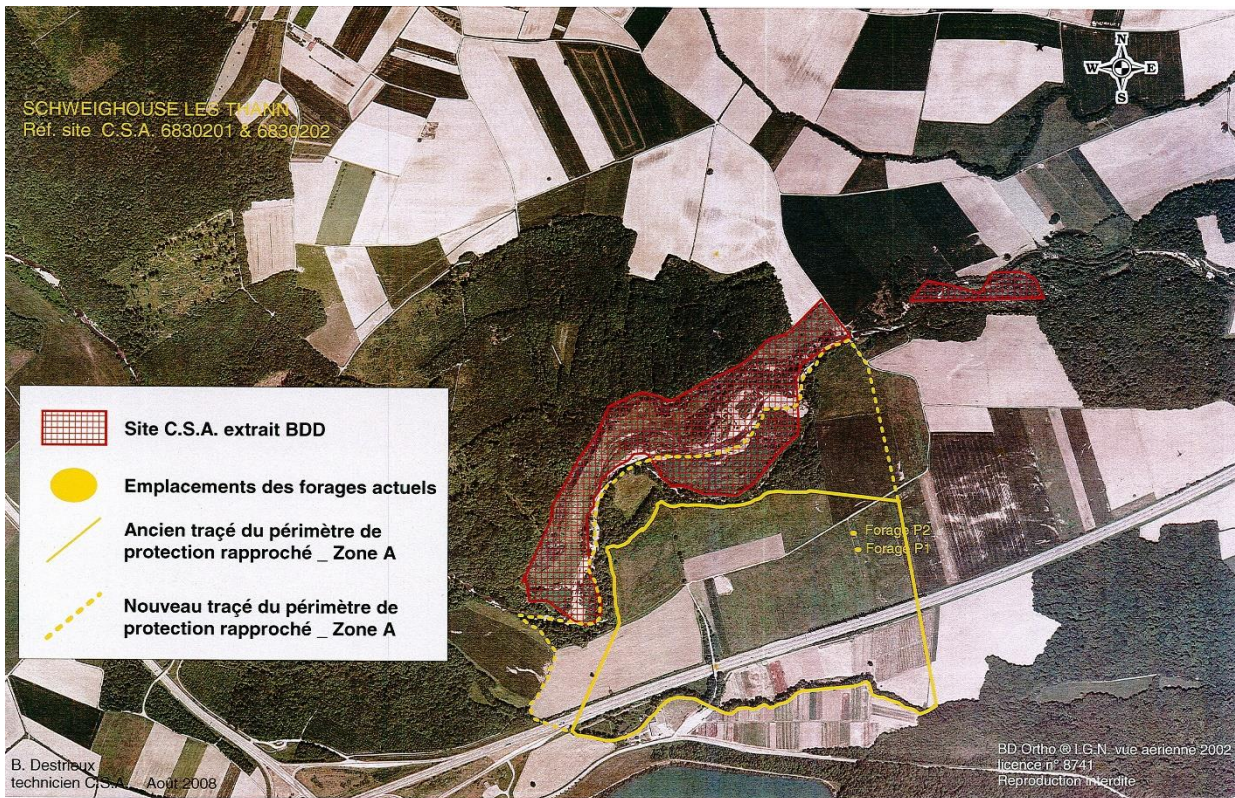
Le SIAEP d'Ammertzwiler - Balschwiller et Environs est alimenté par le puits d'Ammertzwiler (DUP du 1<sup>er</sup> avril 1977 – arrêté n° 49954) et les 2 puits de Schweighouse (DUP du 02 avril 2009 – arrêté n° 200909219).

- Puits d'Ammertzwiler : pompe avec variateur de vitesse de 10 à 50 m<sup>3</sup>/h



- Puits n° 1 de Schweighouse : débit de 50 m<sup>3</sup>/h

- Puits n° 2 de Schweighouse : débit de 70 m<sup>3</sup>/h.



- Maillage d'eau potable

Il existe des conventions d'entraide de service public d'eau potable entre plusieurs collectivités et notre Syndicat. Chacune des collectivités s'engage à aider, au mieux de ses possibilités, la collectivité qui sollicite une fourniture de secours d'eau potable.

Maillage entre SIAEP de la Doller et SIAEP d'Ammertwiller

Maillage entre SIAEP de Traubach et SIAEP d'Ammertwiller

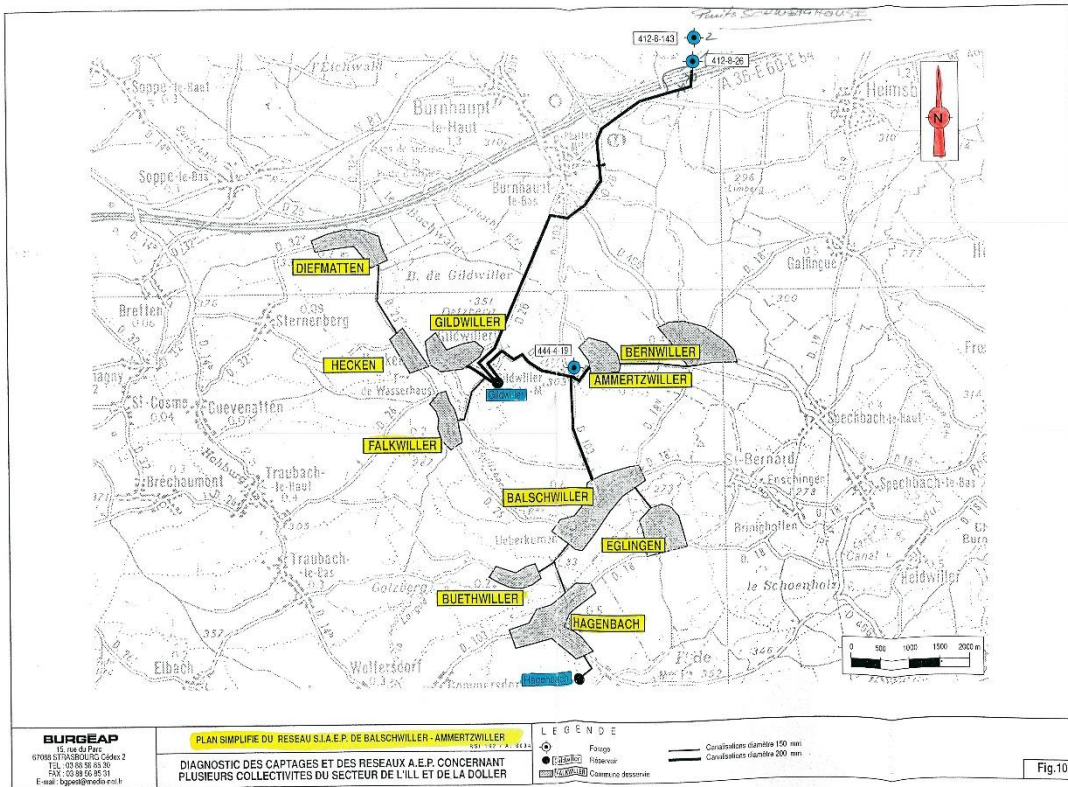
Maillage entre la commune de Ballersdorf et SIAEP d'Ammertwiller

### **b) Les ouvrages de stockage**

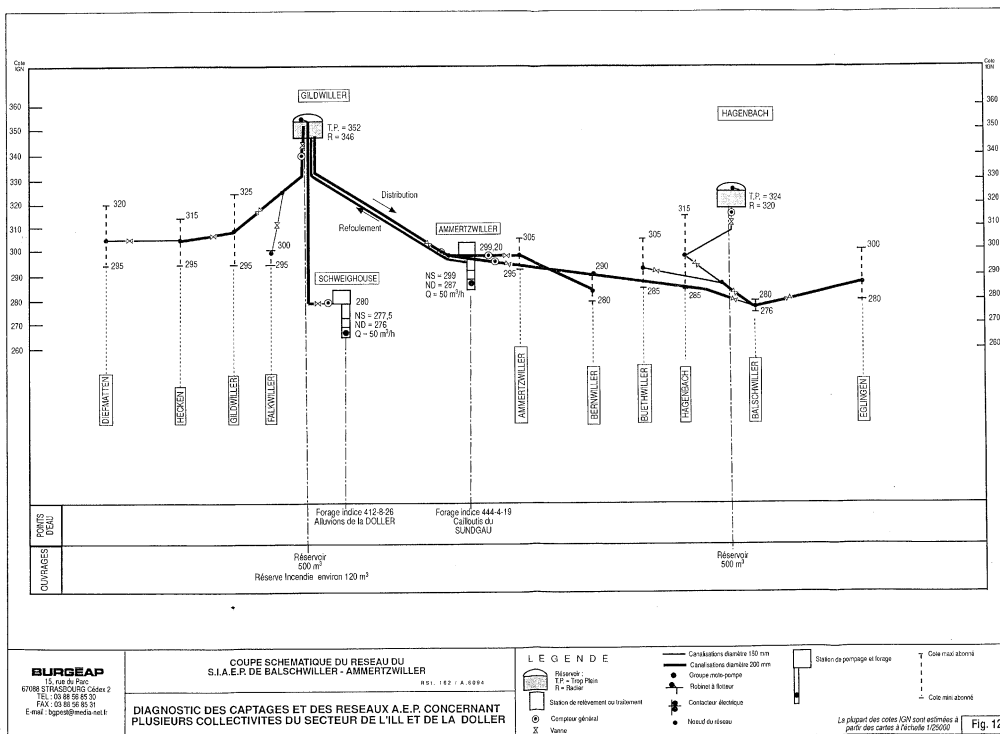
Réservoir de Gildwiller le Mont : capacité de 600 m<sup>3</sup> – mis en service en 1959

Réservoir de Hagenbach : capacité de 400 m<sup>3</sup> – mis en service en 1967

### c) Plan simplifié du réseau



### d) Coupe schématique du réseau



**e) Schéma d'alimentation en eau du SIAEP**

Visite JM du 18/10/11  
 Mise à jour du 20/03/2017  
 (suite information du syndicat)

AGENCE REGIONALE DE SANTE – DELEGATION DU HAUT-RHIN  
 Cité administrative Gaujot – 14 rue du Mal Juin – 67084 STRASBOURG Cedex  
<http://www.ars.alsace.sante.fr>

**SCHEMA D'ALIMENTATION EN EAU DU SYNDICAT  
 AMMERTZWILLER - BALSCHWILLER ET ENVIRONS  
 (UGE N° 504)**

FORAGE DE SCHWEIGHOUSE N°2  
 N° BRGM 04128X0143

FORAGE DE SCHWEIGHOUSE N°1  
 N° BRGM 04128X0026

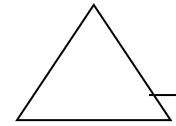
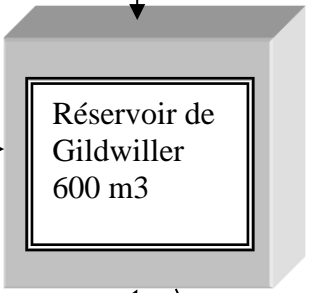
FORAGE  
 D'AMMERTZWILLER  
 N°BRGM 04444X0019

Nouvelle liaison  
 pour diluer les  
 nitrates (depuis  
 fin 2010)

UGE N° 514  
 SIAEP VALLEE DE LA DOLLER

GUEWENHEIM  
 MICHELBACH  
 ASPACH LE HAUT  
 ASPACH LE BAS  
 SCHWEIGHOUSE THANN  
 BURNHAUPT LE HAUT  
 BURNHAUPT LE BAS

Les raccordements sont sur la conduite du SIAEP  
 DE LA VALLEE DE LA DOLLER au niveau de la  
 zone artisanale de Burnhaupt- le -bas et de la zone  
 artisanale de Soppe le Bas.  
 Alimentation possible dans les deux sens.



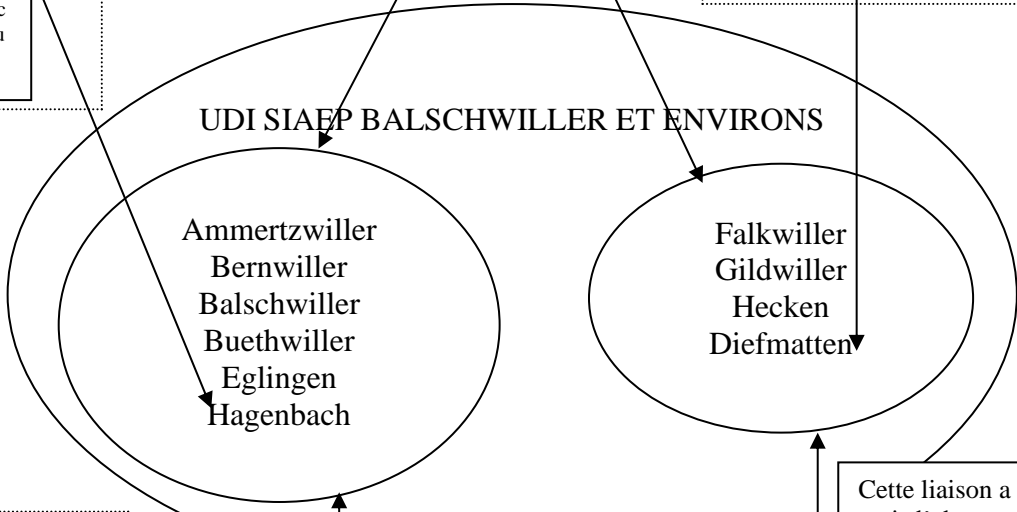
UGE N° 546  
 SDE TRAUBACH

TRAUBACH  
 WOLFERSDORF  
 GOMMERSDORF

Liaison permanente avec  
 SDE Traubach sur réseau  
 de Gommersdorf depuis  
 août 2015

SENTHEIM  
 SOPPE LE HAUT  
 SOPPE LE BAS  
 MORTZWILLER

Mise en service septembre 2016)



UDI SIAEP BALSCHWILLER ET ENVIRONS

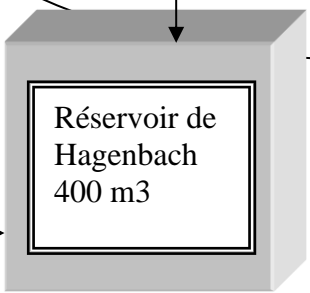
Ammertzwiller  
 Bernwiller  
 Balschwiller  
 Buethwiller  
 Eglingen  
 Hagenbach

Falkwiller  
 Gildwiller  
 Hecken  
 Diefmatten

UGE N° 348  
 BALLERDORF

UDI

Liaison permanente avec  
 Ballersdorf depuis  
 septembre 2015

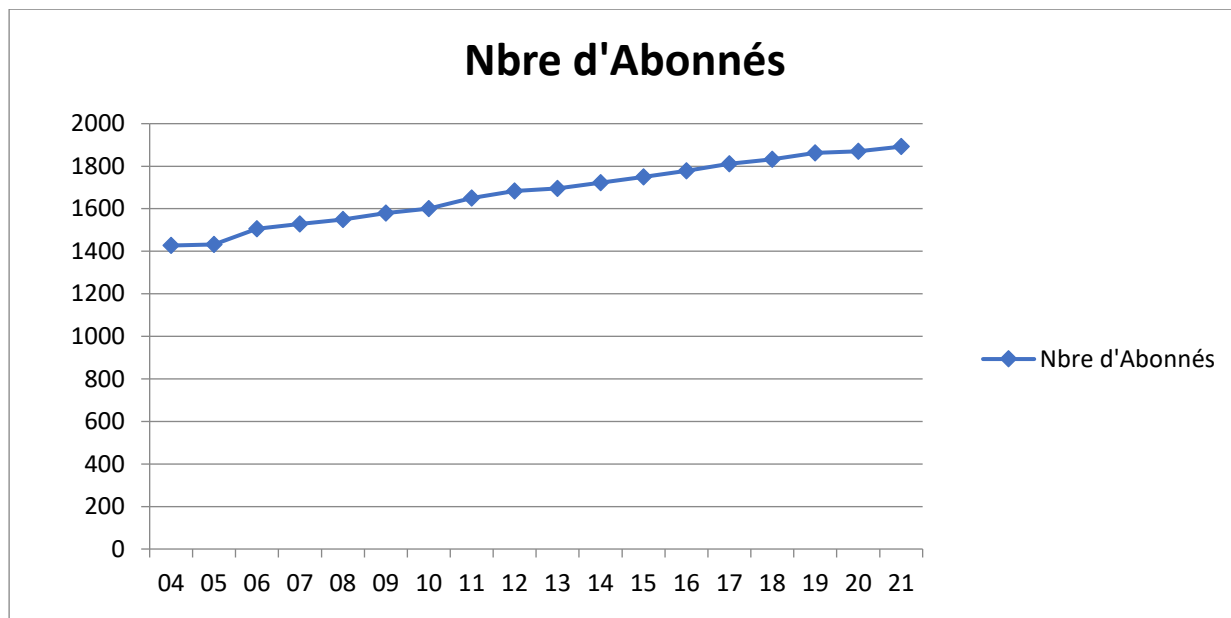


Cette liaison a été renforcée  
 mais l'absence de convention  
 avec le SDE de Bréchaumont  
 pose problème

Liaison de secours avec  
 le SDE DE BRECHAUMONT

## f) Les Abonnés

Le Syndicat d'Ammertzwiler - Balschwiller et Environs regroupe 9 communes soit une population de 4 689 habitants et 1 892 abonnés.



## g) Caractéristiques du réseau

Le SIAEP fournit en eau ses abonnés par 56 km de réseau de canalisations en fonte sur domaine public. 37 % du réseau de distribution date de la création du Syndicat (début des années 1960).

## h) Caractéristiques des branchements

Commune	Nbre abonnés	Compteurs extérieurs			TOTAL	Pourcentage
		Borne Cahors	Borne Bornéo	Regard		
<b>Balschwiller</b>	<b>319</b>	45	165	23	233	<b>73%</b>
<b>Bernwiller</b>	<b>446</b>	113	178	31	322	<b>72%</b>
<b>Buethwiller</b>	<b>102</b>	19	40	5	64	<b>63%</b>
<b>Diefmatten</b>	<b>125</b>	19	102	2	123	<b>98%</b>
<b>Eglingen</b>	<b>148</b>	37	52	7	96	<b>65%</b>
<b>Falkwiller</b>	<b>96</b>	21	30	3	54	<b>56%</b>
<b>Gildwiller</b>	<b>127</b>	18	70	6	94	<b>74%</b>
<b>Hagenbach</b>	<b>311</b>	49	151	39	239	<b>77%</b>
<b>Hecken</b>	<b>218</b>	48	107	5	160	<b>73%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1892</b>	<b>369</b>	<b>895</b>	<b>121</b>	<b>1385</b>	<b>73%</b>



### i) Volumes produits

En 2021, un volume de 263 949 m<sup>3</sup> a été pompé et se répartit de la façon suivante :

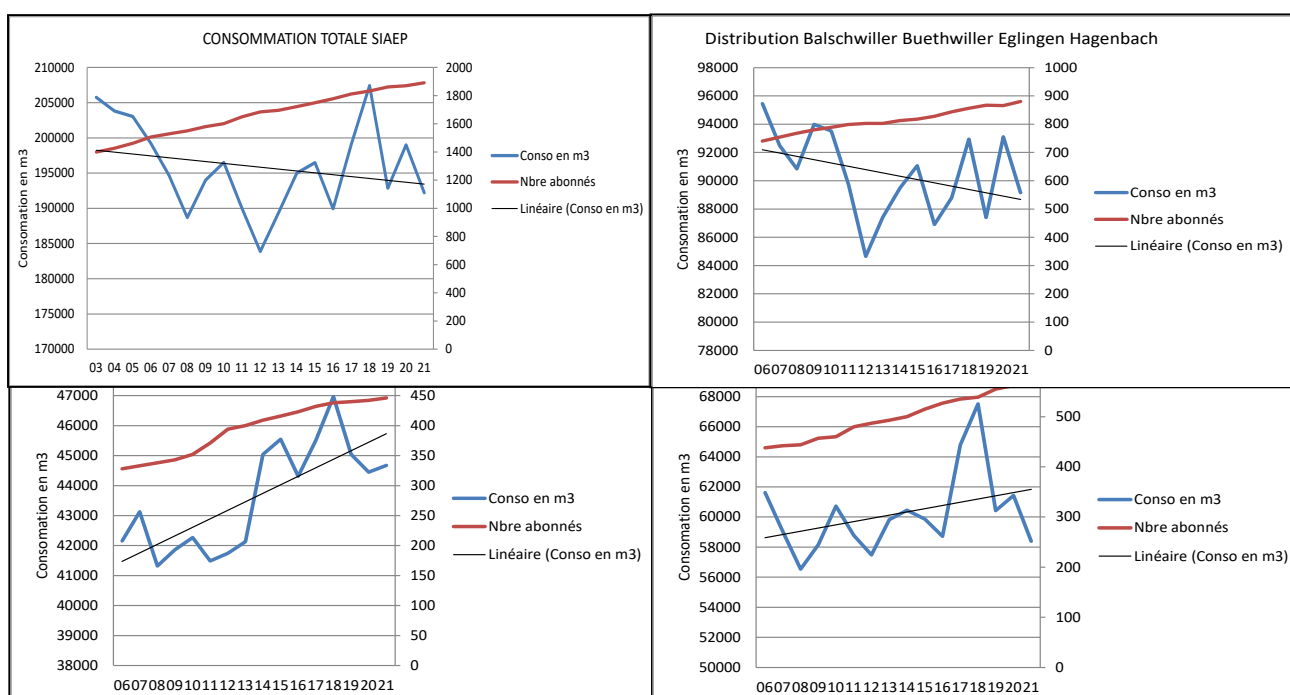
Ammertzwiller	206 087 m <sup>3</sup>	(78 %)
Schweighouse	<u>57 862 m<sup>3</sup></u>	(22 %)
Total	263 949 m <sup>3</sup>	

### j) Volumes distribués

En 2021, un volume de 208 200 m<sup>3</sup> a été facturé et se répartit de la façon suivante :

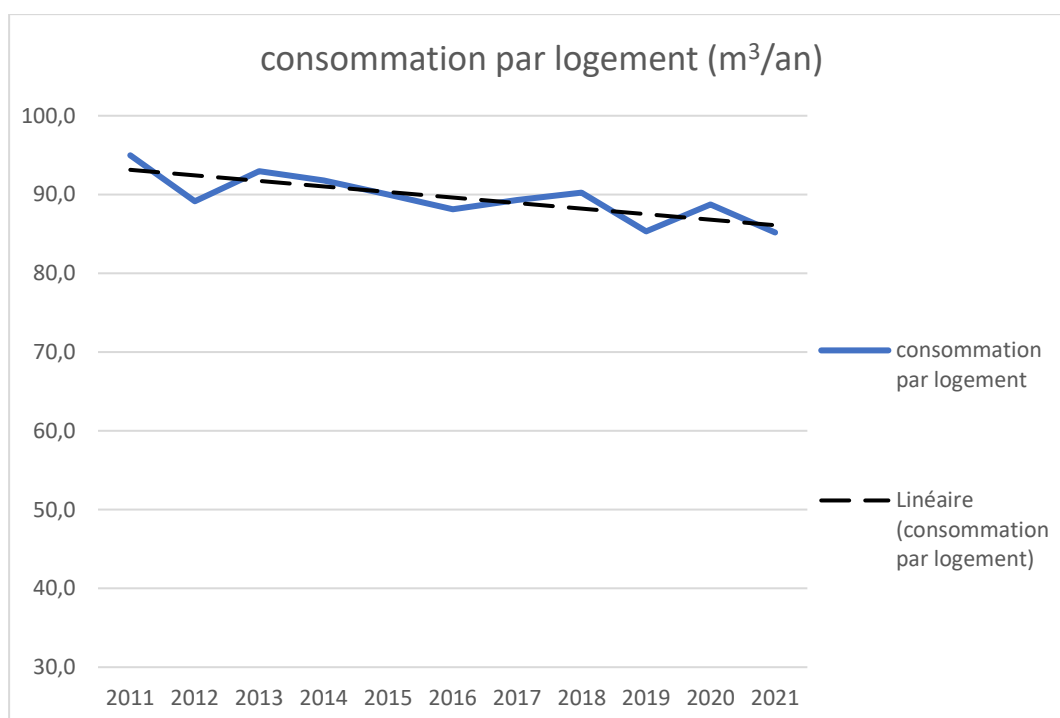
Volumes facturés en m <sup>3</sup>								
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ammertzwiller	18 286	19 028	18 527					
Balschwiller	33 966	341 71	34 141	32 831	33 071	32 145	34 468	32 975
Bernwiller	26 713	26 519	25 785	45 514	46 965	45 039	44 449	44 670
Buethwiller	10 208	10 077	9 511	10 149	10 369	9 551	10 139	9 662
Diefmatten	14 731	15 736	15 149	16 603	16 214	15 860	16 327	15 179
Eglingen	16 086	17 220	17 299	18 628	19 608	16 989	17 143	15 979
Falkwiller	8 903	9 017	8 955	9 045	9 014	9 371	10 072	9 087
Gildwiller	14 316	12 322	11 546	12 157	13 096	12 178	12 376	12 071
Hagenbach	28 593	29 599	25 958	27 186	29 898	28 706	31 357	30 568
Hecken	22 501	22 785	23 061	26 993	29 191	23 014	22 665	22 048
Ballersdorf						7 619	4 000	11 240
Traubach					9 956	20 144	9 000	4 750
<b>Total</b>	<b>189 369</b>	<b>194 303</b>	<b>196 474</b>	<b>189 932</b>	<b>199 106</b>	<b>217 382</b>	<b>211 996</b>	<b>208 200</b>

### k) Evolution de la distribution



### ***l) Consommation par logement***

	2021					
	Nb abon	Nb foyers	Total an	Nb gros consommateurs	Volume gros consommateurs	moy/an/foyer (sans gros consommateur)
<b>Balschwiller</b>	319	370	32975	8	4799	<b>77,8</b>
<b>Bernwiller</b>	446	512	44670	4	1246	<b>85,5</b>
<b>Buethwiller</b>	102	112	9662	1	857	<b>79,3</b>
<b>Diefmatten</b>	125	138	15179	1	2728	<b>90,9</b>
<b>Eglingen</b>	148	168	15949	2	2034	<b>83,8</b>
<b>Falkwiller</b>	96	99	9087	3	656	<b>87,8</b>
<b>Gildwiller</b>	127	140	12071	2	439	<b>84,3</b>
<b>Hagenbach</b>	311	344	30568	4	1383	<b>85,8</b>
<b>Hecken</b>	218	219	22049	3	1398	<b>95,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1892</b>	<b>2102</b>	<b>192210</b>	<b>28</b>	<b>15540</b>	<b>85,2</b>

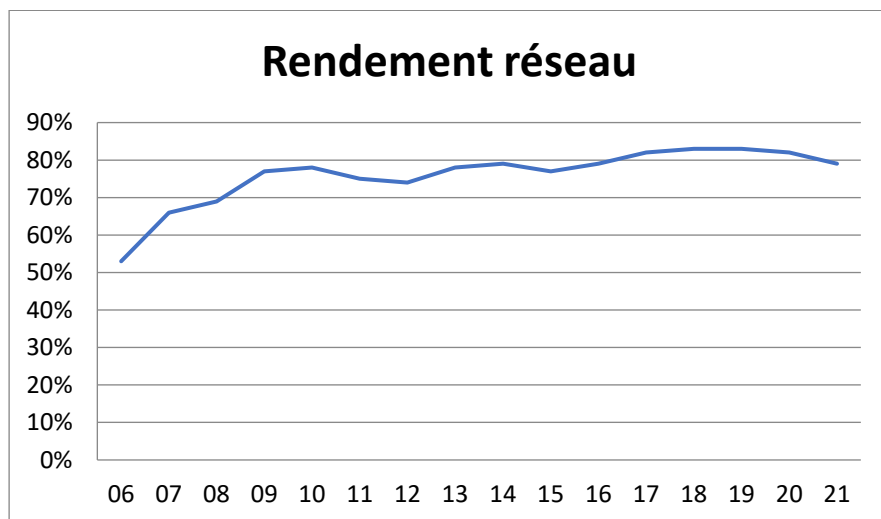


### ***m) Indice linéaire de pertes en réseau***

2.78 m<sup>3</sup>/km/jour

## n) Evolution du rendement

Au courant de l'exercice 2021, 263 949 m<sup>3</sup> d'eau ont été pompés pour un volume de 208 200 m<sup>3</sup> effectivement facturés, soit un rendement de 79 %.



## o) Rendement par secteur de distribution

Année	Ammer Bern	Balsch	Buet	Eglin	Hagen	Gild Falk Heck Dief	Falk	Gild Heck	Heck Dief
2012	82%	65%	85%	82%	64%	82%			
2013	80%	64%	79%	95%	82%	89%	71%	95%	73%
2014	86%	83%	79%	98%	72%	83%	60%	89%	89%
2015	74%	62%	94%	91%	88%	82%	63%	84%	88%
2016	75%	74%	95%	89%	72%	78%	75%	78%	79%
2017	84%	70%	96%	90%	85%	79%	79%	77%	85%
2018	79%	65%	96%	89%	90%	79%	79%	75%	87%
2019	78%	70%	95%	91%	88%	83%	88%	70%	88%
2020	73%	73%	96%	95%	86%	85%	84%	69%	95%
2021	84%	63%	95%	93%	85%	81%	74%	69%	96%

## p) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

Existence et mise à jour des plans	Points
Inventaire des réseaux (matériaux diamètres)	15
Inventaire des réseaux (période de pose)	14
Localisation des ouvrages annexes (vannes, ventouses, purges, PI)	12
Inventaire des pompes et équipements électromécaniques	10
Localisation des branchements	10
Branchement : caractéristiques, référence, date de pose des compteurs	10
Document identifiant les secteurs réalisés en recherche de perte d'eau	0
Localisation des interventions sur le réseau (réparations, renouvellement)	10
Programme pluriannuel de renouvellement	10
Modélisation des réseaux	0
<b>TOTAL</b>	<b>101 points</b>

### q) **Taux moyen de renouvellement des réseaux**

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire renouvelé par la longueur du réseau.

Taux moyen de renouvellement : 2.8%

## III) **Qualité de l'eau**

### a) **Puits de Schweighouse**

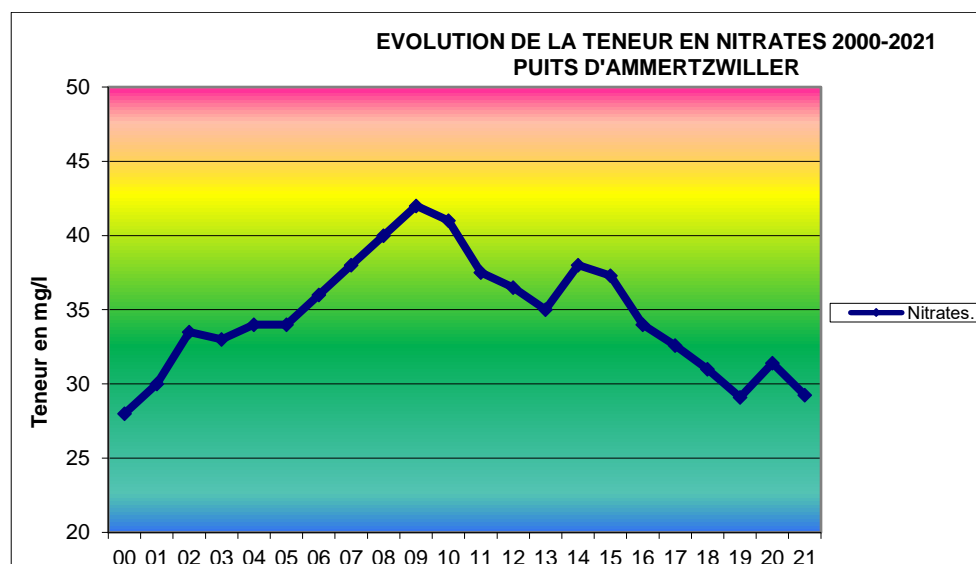
Eau brute, très légèrement acide, douce et faiblement minéralisée dont les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites de qualité requises pour la production d'eau de consommation humaine.

### b) **Puits d'Ammertzwiler**

Eau brute, neutre, de dureté et de minéralisation moyennes dont les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites de qualité requises pour la production d'eau de consommation humaine.

Nous restons attentifs aux teneurs en nitrates au puits d'Ammertzwiler.

Tous les 4 mois, des analyses d'auto contrôle sont effectuées afin de suivre au mieux leurs évolutions.



Un métabolite de pesticides (Métolachlore ESA) a été mesurés à des teneurs supérieures à la limite de qualité, mais inférieures aux valeurs sanitaires. Compte tenu des données toxicologiques actuelles, aucune restriction d'usage de l'eau n'a été jugée nécessaire par l'autorité sanitaire. La consommation de l'eau ne présente pas de risque sanitaire.

## c) Qualité de l'eau du robinet

# Qualité de l'eau distribuée en 2021

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 89 49 30 41  
[ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr)

Credit photo : fotolia.com

### S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILLER

#### ORIGINE DE L'EAU

Le S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILLER (4574 habitants) est alimenté en eau par trois forages. Le syndicat dispose de quatre liaisons de secours : 2 avec le SIAEP de la Doller, 1 avec le SIAEP de Traubach et 1 avec la commune de Ballersdorf. Les ressources du S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILLER ont été déclarées d'utilité publique le 01/04/1977 et le 02/04/2009 et disposent de périmètres de protection. L'eau est distribuée sans traitement. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

17 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 17 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 1 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 94,1 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

- Dureté : 21,0 °f (degré français)
- pH : 6,9

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

Eau douce (peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. **Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable. (voir fiche d'information jointe)**

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 25,0 mg/l
- Teneur maximale : 26,0 mg/l

La teneur en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 23,0 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 9,5 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

*Références de qualité*  
*Chlorures : 250 mg/l*  
*Sodium : 200 mg/l*  
*Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Un métabolite de pesticides (Métolachlore ESA) a été mesuré à des teneurs supérieures à la limite de qualité, mais inférieures aux valeurs sanitaires. La consommation de l'eau ne présente pas de risque sanitaire. Le SIAEP Ammertzwiler Balschwiller et environs prépare, pour 2022, un dossier de demande de dérogation préfectorale comprenant un plan d'actions pour rétablir la qualité de l'eau (voir fiche pesticides jointe).

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite et distribuée par le S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILLER est conforme aux limites de qualité bactériologiques en vigueur.

Sur le plan physico-chimique, elle est conforme sauf pour le paramètre (Métolachlore ESA). Compte tenu des données toxicologiques actuelles, aucune restriction d'usage de l'eau n'a été jugée nécessaire par l'autorité sanitaire. La mise en œuvre d'un plan d'actions présenté au préfet devra permettre d'améliorer la qualité de l'eau distribuée.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établis à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

#### **d) Branchements en plomb**

Suite au décret du 4 novembre 2002, une étude a été menée par IRH de Nambenheim. Son rapport a été remis au SIAEP le 19/01/2005. Aucune conduite en plomb n'a été répertoriée, le risque d'avoir des teneurs en plomb non conformes au robinet de l'utilisateur semble donc limité au domaine privé.

#### **e) Eau distribuée**

L'eau du SIAEP d'Ammertwiller - Balschwiller et Environs est distribuée sans traitement.

- 17 prélèvements d'eau ont été réalisés. L'eau produite et distribuée est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.
- 1 analyse non conforme aux limites de qualité réglementaires. Des bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage ont été trouvées dans un prélèvement.

Eau de bonne qualité microbiologique.

#### **f) Indice d'avancement de la protection de la ressource**

Nom du captage	Commune	N°BSS	DUP (date)	Indice
Puits d'Ammertwiller	Bernwiller	0444-4X-0019	01/04/1977	80%
Puits 1	Schweighouse	04128X0026	02/04/2009	80%
Puits 2	Schweighouse	04128X0143	02/04/2009	80%

## IV) Le prix de l'eau

### a) *Détail du prix de l'eau*

Pour l'ensemble des abonnés, le prix de l'eau était en 2021 de 1.58 €HT/m<sup>3</sup> (délibération du Comité Directeur du 13/02/2021).

Au prix de l'eau se rajoute :

- Une location de compteur à 10 €HT par semestre soit 20 €HT par an (délibération du Comité Directeur du 13/02/2021).
- Une part fixe par logement, par activité ou par prise d'eau pour entretien et renouvellement de réseau de 25 €HT par semestre soit 50 €HT par an (délibération du Comité Directeur du 13/02/2021).
- La taxe antipollution qui est de 0.35 €HT/m<sup>3</sup> (prélevée par l'agence de l'eau).
- La redevance pour prélèvement en eau souterraine que l'Agence de l'Eau nous facture (volume d'eau prélevé dans la nappe) qui est de 0.07 €HT/m<sup>3</sup>.

LA TVA au taux de 5.5% s'applique sur le prix de l'eau, la location du compteur et à toutes les taxes et redevance.

Produit de la vente d'eau pour l'année 2021 : 310 671.50€HT

### b) *Récapitulatif du prix de l'eau*

	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Variation en %
Nature du poste	120 m <sup>3</sup>	120 m <sup>3</sup>	120 m <sup>3</sup>	120 m <sup>3</sup>	120 m <sup>3</sup>	120 m <sup>3</sup>	120 m <sup>3</sup>	120 m <sup>3</sup>	120 m <sup>3</sup>	120 m <sup>3</sup>	20 et 21
Abonnement annuel	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	0%
Prix m3 d'eau	183,60	186,0	188,4	189,6	189,6	189,6	189,6	189,60	189,60	189,60	0%
Entretien renouvellement réseau	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	0%
Red prélèvement eau souterraine	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	0%
Taxe antipollution	51,84	50,4	48,84	47,4	42,00	42,00	42,00	42,00	42,00	42,00	0%
TVA 5,5%	17,26	17,31	17,35	17,345	17,05	17,05	17,05	17,05	17,05	17,05	0%
Total 120 m3 € TTC	331,10	332,11	332,99	332,75	327,05	327,05	327,05	327,05	327,05	327,05	0%

Prix moyen de l'eau pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> : 2.725 € TTC/m<sup>3</sup>



### c) Facture type semestrielle de 60 m<sup>3</sup>

S.I.A.E.P. Ammertzwiler - Balschwiller 2 rue de l'École 68210 BERNWILLER Tél : 03 89 25 34 09 siaep.ammertzwiler@wanadoo.fr	<b>Facture</b>		<b>DELAI DE REGLEMENT</b>
	N° 2021-121-002342	Le 21/09/2021	Jusqu'au : 05/11/2021

\*\*\*\*\*FACTURE EAU\*\*\*\*\*

TRESORERIE D'ALTKIRCH  
 1 RUE DU 2EME CUIRASSIERS  
 68130 ALTKIRCH  
 Tél 03 89 40 01 97

n° TVA intracommunautaire  
 FR 1727680039800014

**COMMUNES ADHERENTES AU  
 SIAEP AMMERTZWILLER BALSCHWILLER  
 & ENVIRONS**

Estrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-524 du 19 août 1966, modifié par décret n°81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.  
 VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf. Abonnement : AMM					Période facturée : du 16/03/2021 au 20/09/2021	
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Conso. (m3)	Date relevé	Adresse
		146	206	60	02/09/2021	

Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TVA	Montant TTC
PRIX M3	60	1.58000	94.80	5.50	5.21	100.01
Location de Compteur	1	10.00000	10.00	5.50	0.55	10.55
Ent. renouvellement réseaux	1	25.00000	25.00	5.50	1.38	26.38
			<b>129.80</b>		<b>7.14</b>	<b>136.94</b>
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	60	0.35000	21.00	5.50	1.16	22.16
Red prélèvement eau souterrain	60	0.07000	4.20	5.50	0.23	4.43
<b>Organismes Publics</b>			<b>25.20</b>		<b>1.39</b>	<b>26.59</b>
<b>TOTAL</b>			<b>155.00</b>		<b>8.53</b>	<b>163.53</b>

Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
Eau	1	155.00	5.50	8.53
		<b>Total TVA :</b>		<b>8.53</b>

**NET A PAYER : 163.53 euros**

*Prix de revient (hors abonnement) : 0.00211 euros par litre  
 Total Abonnement : 36.93 euros*

**VOUS N'AVEZ RIEN A RENVOYER**  
 Ce montant sera prélevé le 05/11/2021  
 sur le compte FR76 XXXX XXXX XXXX XXXX XXX1

Référence Unique de Mandat : 00kFR4  
 Identifiant Créancier SEPA :

## **d) Taxe et frais annexes**

### **1) Taxe de branchement**

La taxe de branchement demandée pour tout logement neuf ou rénové, hangar agricole, atelier commercial ou artisanal est de 500,00 € TTC suite à la délibération du Comité Directeur du 13/02/2021.

### **2) Participation aux frais de gestion**

Montant perçu pour la participation aux frais de gestion (15 %) : 8 548,55 € HT.

## **V) Investissements réalisés par le SIAEP en 2021**

### **Renouvellement de réseaux et mise en place de bornes de comptage**

- 6 ensembles de comptage ont été posés suite à des ruptures de canalisation ou reprise de branchements particuliers : 5 991 € HT.

### **Gildwiller + Hecken tranche ferme : du 16 au 56 rue principale + chemin de croix**

- ✓ Renouvellement de 900 ml conduite principale DN200
- ✓ Reprise de 30 branchements
- ✓ 4 Poteaux incendie

Coût prévisionnel : 305 000 € HT

### **Gildwiller tranche optionnelle 1 : du 58 au 66 rue principale**

- ✓ Renouvellement de 260 ml conduite principale DN150
- ✓ Reprise de 12 branchements
- ✓ 1 Poteaux incendie

Coût prévisionnel : 85 000 € HT

### **Gildwiller tranche optionnelle 2 : branchements rue de la forêt + chemin de croix**

- ✓ Renouvellement de 425 ml conduite principale DN200 chemin de croix
- ✓ Reprise de 12 branchements rue de la Forêt + rue de Falkwiller

Coût prévisionnel : 110 000 € HT

## **VI) Suivi de travaux réalisés par le SIAEP**

### **Branchements neufs :**

15 ensembles de comptage ont été posés pour de nouveaux branchements : 38 595 € HT

### **Rue de la chapelle à Bernwiller :**

Extension plus PI neuf 5 717 € HT

### **Remplacement de PI :**

1 PI remplacé à Balschwiller : 3 920,30 € HT

### **Bornes de comptage renversées ou endommagées :**

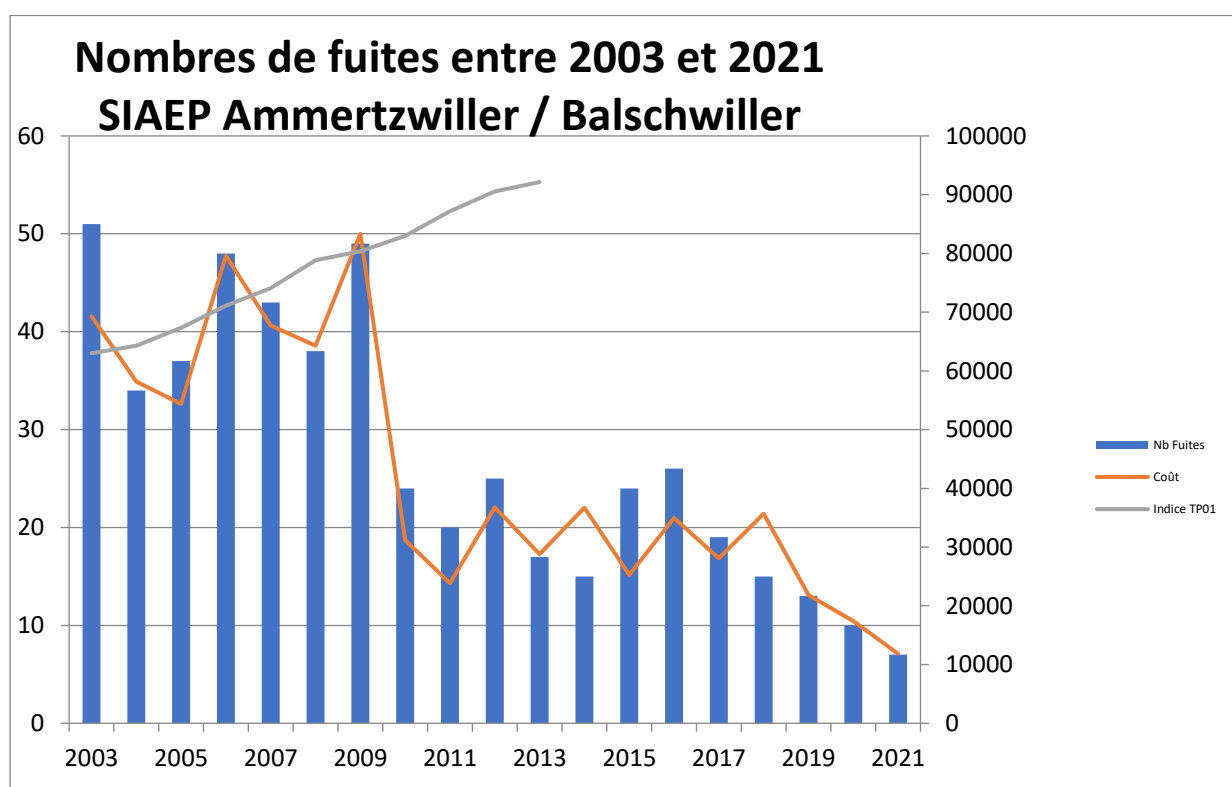
2 bornes de comptage ont été remplacées suite à des dégradations.

## VII) Travaux d'entretien (fuites) en 2021

Communes	Réseau principal	Branchements particuliers	Poteaux D'incendie
Balschwiller	1	1	
Bernwiller	1	1	
Buethwiller			
Diefmatten			
Eglingen			
Falkwiller	1		
Gildwiller			
Hagenbach	1	1	
Hecken			
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	

7 interventions sur le réseau pour fuites

Coût total réparation des fuites : 11 833 € HT



## VIII) Les dettes du Syndicat

Au 31 décembre 2021, les dettes du Syndicat Intercommunal étaient de 100 837,48 €.

## IX) Prévisions investissements et travaux

- Renouvellement de branchements dans les différentes communes au fur et à mesure des besoins.
- Changement de robinets vannes dans les différentes communes au fur et à mesure des besoins.
- Poste de télégestion  
Coût prévisionnel : 15 000 € HT

### Programme pluriannuel de renouvellement du réseau :

#### ➤ Année 2022

Bernwiller : du 2 au 6 rue François Joseph Deyber  
du 1 au 21 rue Jean Jacques Henner et rue Louis Werner

- ✓ Renouvellement de 965 ml conduite principale DN150
- ✓ Reprise de 78 branchements
- ✓ 5 Poteaux incendie

Coût prévisionnel : 450 000 € HT

Ballersdorf : Amélioration de la qualité de l'eau  
Réduction du chrome VI dans les eaux distribuées  
Coût prévisionnel : 140 000 € HT

#### ➤ Année 2023

Falkwiller : du 4 au 30 rue Principale + rue de l'Eglise

- ✓ Renouvellement de 1 100 ml conduite principale DN150
- ✓ Reprise de 37 branchements
- ✓ 5 Poteaux incendie

Coût prévisionnel : 300 000 € HT

#### ➤ Année 2024

Buethwiller : du 51 au 81 rue Principale

- ✓ Renouvellement de 370 ml conduite principale DN150
- ✓ Reprise de 26 branchements
- ✓ 2 Poteaux incendie

Coût prévisionnel : 170 000 € HT

Ballersdorf

- ✓ Renouvellement de 370 ml conduite principale DN150
- ✓ Reprise de 26 branchements
- ✓ 2 Poteaux incendie

Coût prévisionnel : 170 000 € HT

Ce rapport a été établi par le Président du SIAEP d'Ammertzwiler - Balschwiller et Environs, présenté dans les grandes lignes au Comité Directeur du 22 février 2022 adressé à M. le Sous-Préfet d'Altkirch, aux maires de 9 communes adhérentes ainsi qu'à l'Agence Rhin Meuse.

Bernwiller, le 19 mai 2022



# ANNEXES : note d'information de l'agence de l'eau Rhin-Meuse

**Édition mars 2022**  
CHIFFRES 2021

# L'agence de l'eau

## vous informe

### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse est de 3,96 euros TTC par m<sup>3</sup> (Sispas - données agrégées disponibles - 2019).



## NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à l'au maire ou à l'au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport (RPQS) est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou La/e président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS - des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

## D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 168 millions d'euros dont plus de 136 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) - source agence de l'eau Rhin-Meuse. (Les chiffres indiqués ne prennent pas en compte les aides du Plan national France Relance)



En complément à ces aides, l'agence de l'eau a consacré 18,7 millions d'euros supplémentaires pour les investissements dans le domaine de l'eau dans le cadre du Plan national France Relance.

2

Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement  
NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2021

L'année 2021 marque la troisième année du 11<sup>e</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

### EN 2021...



### CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 67% du programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse est consacré à l'adaptation au changement climatique en 2021 :

- services fondés sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion des eaux en ville ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

au travers des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

### SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Après les questions importantes et l'état des lieux, point de départ du diagnostic et des principaux enjeux du bassin, le comité de bassin Rhin-Meuse a adopté le 18 mars 2022, le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.

Ce vote permet de continuer à construire ensemble l'avenir de notre cadre de vie.



>>> [eau-rhin-meuse.fr/sdage\\_2022\\_2027](http://eau-rhin-meuse.fr/sdage_2022_2027)



## LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex  
Tél. 03 87 34 47 00  
agence@eau-rhin-meuse.fr

## Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km<sup>2</sup> (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km<sup>2</sup>.

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km<sup>2</sup> (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité       
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : [eau-rhin-meuse.fr](http://eau-rhin-meuse.fr)

**Découvrez les podcasts**  <https://enimmersion-eau.fr/saison-3/podcast/>

**EN IMMERSION**

 **LES AGENCES DE L'EAU**

Retrouvez aussi toutes les ressources sur le site [enimmersion-eau.fr](http://enimmersion-eau.fr)

